

Compte-Rendu du Conseil d'école 25/03/2025

Début du conseil 18h, fin du conseil 19h15 – Salle motricité école maternelle

Personnes présentes :

Représentants mairie : MR BONNET (Maire), MME LE BARRILLEC (élue aux affaires scolaires), MR BOSSEZ (responsable service scolaire), MME IBOUD (secrétaire service scolaire), MME LAUZIER (responsable ATSEM).

Enseignants : MME LERALE (Directrice), MME HAHN, MME LESBROS, MME MARTIN-METENIER, MME MOYNE, MME PERE.

Délégués de parents d'élèves : Mmes BATICLE, GARIN, HEITZ, SARLES, LAMBERT et Mr VANHOEY

Secrétaire de séance : MME GARIN

MME l'Inspectrice , Mme Vachon et Mme Biteur sont excusées.

Présentation des activités en lien avec le projet d'école de la période 3 et prévisionnel de la période 4 :

Activités en lien avec *Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique*:

Dans le cadre de leur parcours sportif les GS ont participé à une journée raquettes avec un guide de moyenne montagne.

Les GS et 2 classes de PSMS se sont rendus au Stryker pour participer à des ateliers d'équilibre, courses et déplacements. Cette salle est mise à disposition des écoles pour remplacer le gymnase. Ces 4 séances ont pu être organisées grâce à la présence de nombreux parents pour encadrer les ateliers et à l'aide précieuse des gardiens du Stryker qui aident à l'installation et au rangement du matériel. En P4, les 2 autres classes de PSMS s'y rendront.

En P4 et P5, tous les élèves de l'école feront plusieurs séances de préparation au courseton (pour valider la compétence « courir longtemps ») et de jeux collectifs pour les GS sur les terrains de l'ASPTT avec qui la Mairie a renouvelé la convention. Le courseton aura lieu le vendredi 20 juin, avec une date de report le 28 juin en cas de mauvais temps.

Le cycle piscine débutera après les vacances, les maîtres-nageurs viendront présenter aux élèves le cycle piscine avant les vacances en classe.

Pour rappel, les séances en GS sont maintenant obligatoires pour obtenir « l'aisance aquatique ». L'objectif du cycle piscine est d'acquérir de nouveaux repères perceptifs dans l'eau. Les ateliers proposés concernent les modalités de l'entrée dans l'eau, l'immersion, l'équilibre de flottaison sans déplacement, le déplacement, la sortie autonome de l'eau.

L'acquisition de l'aisance aquatique passe par 3 paliers correspondant à la construction du corps flottant. Le nombre d'ateliers proposés nécessitent l'agrément de plusieurs parents pour encadrer les séances de piscine.

Activités *Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques* :

En P3 et P4, dans le cadre du parcours culturel des élèves, les classes se sont rendus au Musée de Grenoble (parcours sculpture) et les PS au Musée d'histoire Naturelle (insectes et gros animaux).

Les classes de PSMS bénéficieront sur cette période de moments de lecture avec Mme Müller, bénévole de l'association *Lire et Faire Lire* avec qui nous avons une convention.

Toutes les classes ont bénéficié de leur 2ème animation à la médiathèque de Montbonnot : les PSMS ont fait une lecture en escalier et découvert la sélection de Giboulivres.

En fin d'année, à l'occasion de cet événement, la classe de Mme MARTIN METENIER rencontrera une autrice. Magali Micoud la responsable de la médiathèque viendra également travailler avec les autres classes autour du projet Giboulivres.

La classe de Mme Père recevra en parallèle la visite d'une autrice de littérature de jeunesse qui viendra présenter son travail aux enfants.

Dans le cadre du Projet départemental Ecole et Cinéma, en P4, les GS iront voir le 7 avril leur 2^{ème} film *The kid*. Nous soulignons l'opportunité précieuse d'assister à des projections de qualité. Cette programmation de films, enrichie par les séances de discussion qui en découlent, joue un rôle essentiel dans l'éducation à l'image portée par l'Ecole.

Dans le cadre de leur parcours culturel, les PS ont participé à un atelier de poterie avec Mme Ximenez en P3, les PS ont travaillé autour du portrait. Ce travail autour de la terre, très apprécié des enfants, favorise le développement de leur motricité fine.

Cette année la subvention intervenant extérieur de la Mairie nous permettra de participer à 7 séances de percussions et expression corporelle qui seront menées par la compagnie Répercussion en périodes 4/5, en lien avec notre thématique annuelle sur le monde (Afrique en dernière période). Ces séances auront lieu tous les jeudis de cette période et se finaliseront par un petit spectacle lors de la fête des écoles de Montbonnot.

Toute l'école fêtera le carnaval le vendredi 28 mars. A cette occasion, Pierre Castellan viendra animer un mini-bal. Les GS du Bourg sont invités.

Les GS de Mme Père se rendront à l'Espace Aragon pour assister à la représentation *Le Silence des Champignons* le 4 avril.

Les activités en lien avec notre engagement E3D (Notre école est labellisée en démarche globale de développement durable) :

Nous recevrons un conteur qui performera devant 3 classes puis organisera un atelier de plantations avec les enfants.

Les activités de jardinage vont reprendre avec les classes à cette période. Nous remercions le service technique pour son aide précieuse quant à la préparation du terrain. Les enfants feront leurs premières plantations d'ici peu.

Des sorties observations nature pour les 3 classes de PSMS avec un guide de montagne auront lieu au Marais de Seyglières en P3/P4.

Les GS clôtureront leur projet ENS (espace naturel sensible) en faisant une sortie de proximité à La Batie. Chaque année, les enseignantes de GS répondent à un appel à projets ENS (Espaces naturels sensibles). Les subventions reçues du département permettent de faire un projet avec un guide ayant pour objectif la sensibilisation des élèves à la protection de la biodiversité.

La classe de Mme Martin Méténier a participé à un atelier jardinage à Paquet jardin. Ils ont rapporté des plants qu'ils ont déjà mis dans le jardin de l'école.

Une rencontre avec la ferme communale est prévue, elle débouchera vraisemblablement sur un futur partenariat.

EVAR :

A la rentrée prochaine, le programme EVAR (Education à la vie affective et relationnelle) entrera en vigueur. La directrice explique que beaucoup des points évoqués dans ces programmes étaient déjà abordés par les enseignants en maternelle.

L'ensemble des activités et des apprentissages inscrits dans le programme permet aux élèves de découvrir les conditions au respect de soi et des autres. Il s'agit de sensibiliser les élèves l'égalité, au respect et de leur permettre de prendre progressivement connaissance d'eux-mêmes, de s'épanouir dans leurs relations avec les autres, notamment en développant leurs compétences psychosociales.

Pour mettre en œuvre le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, l'équipe éducative peut s'appuyer sur le quotidien de la classe et sur les activités qu'ils ont l'habitude de mener.

Une attention soutenue est donnée au repérage d'enfants en danger, et plus largement à la protection de l'enfance.

L'éducation à la vie affective et relationnelle cycle 1 se partage en 3 axes :

Se connaître, vivre et grandir avec son corps, rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir, trouver sa place dans la société, y être libre et responsable.

Ce programme pourrait pour certaines familles sembler intrusif dans l'éducation au regard des codes sociaux présents dans les familles : notion de secret, personne adulte référente, les différents types de structures familiales, égalité fille garçon (la lutte contre les stéréotypes), bisou sur la bouche...

Tous ces éléments de programme devront être bien expliqués aux familles lors des réunions de rentrée.

Dans le cadre de ces nouveaux programmes, nous avons fait venir l'APF (Association des Paralysés de France) pour sensibiliser les GS aux différentes formes de handicap et favoriser l'inclusion. Les ateliers étaient très intéressants même si les enseignants auraient souhaité que les handicaps invisibles soient abordés.

Ce programme a de nouveau questionné l'équipe sur le maintien de la fête des mères et pères. En effet, depuis plusieurs années, cette tradition (hors programme) perdure mais l'évolution de la famille dans la société ne nous permet plus de garder cette fête en l'état. Le peu de retours des familles les années précédentes confortent les enseignants dans leur choix de ne plus participer à cette fête qui relève plus du cadre familial ou périscolaire.

Pour répondre à l'une des questions des délégués en lien avec ces nouveaux programmes, la directrice confirme qu'il y aura bien des cloisons dans les toilettes de la future école.

Les parents demandent qu'il y ait une initiation à l'anglais : la directrice rappelle que les enseignants suivent les programmes et qu'un éveil à la diversité linguistique est bien mis en place dans les classes. Pour rappel, les BO de 2021 parlent d'un éveil à la pluralité des langues et la première découverte d'une langue singulière.

L'éveil à la diversité linguistique est en lien avec la maîtrise de la langue française.

*« Par les activités ludiques et réflexives qu'il mobilise, l'éveil à la diversité linguistique contribue au développement de la conscience phonologique et du langage oral, **à la consolidation de la maîtrise du français et à l'ensemble des objectifs de l'école maternelle** »*

L'objectif de l'école maternelle est d'amener l'enfant à se décentrer de lui-même et de l'encourager à s'ouvrir aux autres. En arrivant à l'école maternelle, l'enfant possède les codes sociaux de sa famille.

L'éveil à la diversité linguistique permet d'entrer dans la découverte d'un pays ou d'une région à travers sa langue et sa culture, et d'appréhender des codes sociaux différents.

Tout au long de leur scolarité en maternelle, les enseignantes, lors des différents projets menés en classe, sont amenés à faire entendre différentes langues aux enfants et à les comparer à notre langue. L'anglais n'étant pas au programme de l'école maternelle, les enseignantes ne sont pas formées spécifiquement à son enseignement.

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

À chaque période, des groupes d'élèves de MS et GS sont pris en charge pour 30 minutes de soutien pour travailler une compétence précise (aide ponctuelle). En période 4, les MS participeront à des séances sur la compréhension. En période 5, nous prendrons en APC des élèves de PS, notamment en langage/compréhension.

Santé

Les visites médicales de la PMI concernent les élèves de PS. Cette action menée par le département permet le dépistage de différents troubles (vue, ouïe, orthophonie). Les enfants sont vus par l'infirmière PMI et /ou le médecin de PMI. Les parents se voient recevoir une fiche bilan et éventuellement des ordonnances dans leur carnet de santé. Elles terminent leurs visites en avril.

Le nouveau médecin scolaire de secteur viendra faire la visite médicale des GS qui nécessiteraient un avis du médecin. Le bilan pratiqué à l'école est un bilan standard biométrique (évaluation phono, grapho ...par rapport aux attendus de la tranche d'âge). Ce bilan peut notamment permettre d'orienter la famille vers des consultations d'orthophonie, psychomotricité, etc. Seuls les enfants proposés par les enseignantes pourront être vus avec accord des familles.

PPMS(Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Un exercice Risque majeur a été organisé en période 3.

Le scénario retenu était la survenue d'incendie à proximité (fumées toxiques, appel préfecture).

A cette occasion, un inventaire complet des malles a été fait.

La visite de l'entreprise responsable de l'entretien du système incendie/extincteur a eu lieu il y a peu.

La Directrice sollicite la mairie pour pouvoir participer à une formation sur les extincteurs lors de l'organisation de l'une d'entre elles. En effet, elle est responsable de la sécurité des élèves sur le temps scolaire mais n'a pas de formation à ce sujet proposé par l'Education Nationale.

Budget Mairie

À l'automne, les écoles ont fait leur demande de subventions à la Mairie. Un effort de 5% a été demandé à l'ensemble des services de la Mairie, l'école s'y est pleinement conformé. Le budget reste confortable.

Toutes les demandes ont été acceptées par la Mairie et nous la remercions.

Concernant les demandes d'investissement seuls 3 lots de tables individuelles ont été commandés pour la classe des GS.

La subvention intervenant extérieur a été validée : un atelier poterie pour les PS, une matinée au centre équestre pour les MS, une sortie raquettes pour les GS, la convention pour l'utilisation des terrains de l'ASPTT et 1 projet fédérateur : 7 séances avec une association de percussions.

Prévisionnel rentrée 2025-2026

Suite aux admissions des PS faites ces derniers jours, à la rentrée il y aura 44 PS (10 de moins que cette année), 48 MS (5 de moins), 54 GS (8 de moins) soit 146 élèves.

Suite au mail envoyé aux familles concernant d'éventuels déménagements, 3 familles viennent de se manifester.

Les classes de GS sont limitées à 24. La possibilité de la montée de certains élèves est envisageable, comme cela s'est fait cette année. Une décision sera prise en concertation avec les directeurs d'élémentaires et la Mairie d'ici fin avril, une fois les effectifs prévisionnels de maternelle stabilisés. Cette année 14 GS sont actuellement au Bourg dans une classe de GS CE1, ils sont 20 élèves avec une Atsem à plein temps. Les conditions matérielles et humaines apportées par la Mairie ont permis à l'enseignante d'enseigner aux enfants dans de très bonnes conditions.

Si nous nous retrouvions dans la même configuration que cette année, nous utiliserions le même critère objectif, celui de la fratrie.

Questions diverses :

Lors du précédent conseil, les parents délégués avaient soulevé une question concernant le nombre de produits laitiers présents dans les menus de la cantine. Certains parents s'interrogeaient sur une éventuelle insuffisance. La question a été transmise au prestataire de restauration (GUILLOT) ainsi qu'à la diététicienne, qui a précisé que les produits laitiers étaient parfois remplacés par des préparations comme la béchamel ou des gâteaux au yaourt.